



AFRICAN WILDLIFE FOUNDATION®

MOV1.2.CBNRM1 :C

Report on hunting and bushmeat use in the Lomako area

**ETUDE PROSPECTIVE INITIALE DE LA CHASSE VILLAGEOISE DANS LES
GROUPEMENTS DE BOYELA ET LOOMA,
SECTEUR DE LOMAKO, TERRITOIRE DE BEFALE**

Melchior Ngwesya

**RAPPORT DE TERRAIN
OCTOBRE 2007**

TABLE DE MATIERE

I.RESUME -----	3
II.INTRODUCTION -----	3
2.1. QUESTIONS CENTRALES	
2.2. QUESTIONS SPECIFIQUES	
III.METHODOLOGIE -----	4
3.1. MILIEU D'ETUDE	
3.2. TECHNIQUES	
IV.OBJECTIFS DE LA MISSION -----	6
4.1. OBJECTIF GLOBAL	
4.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES	
V. RESULTATS ATTENDUS -----	6
VI.DEROULEMENT DES ACTIVITES SUR LE TERRAIN -----	6
VII. GUIDE D'ENTRETIENS EN VUE D'EXECUTION DES INTERVIEWS DANS LES FOCUS-GROUPS -----	7
7.1. RECONNAISSANCE DU MILIEU avec 4 sous points : Village, autorité	
7.2. MODULE II : FORETS ET TERROIRS DE CHASSE DU VILLAGE	
7.3. MODULE III : ORGANISATION DE LA CHASSE	
7.4. MODULE IV : FILIERE VIANDE DE BROUSSE ET SON UTILISATION PAR LA POPULATION	
VIII. LES RESULTATS OBTENUS DE LA MISSION -----	8
7.1. LES DETENTEURS DES ARMES A FEU DE CHASSE	
7.2. LES LAUREATS AU TEST SUR ENQUETE SOCIO ECONOMIQUE	
7.3. TABLEAU SYNTHESE DES FICHES D'IDENTIFICATION DES CHASSEURS DANS LE CADRE DE L'ETUDE INITIALE SUR LA CHASSE VILLAGEOISE DANS LES GROUPEMENTS DE BOYELA ET LOOMA, SECTEUR DE LOMAKO	
7.4. TABLEAU SYNTHESE DES CAPTURES DES ESPECES DES MAMMIFERES GROUPEMENTS BOYELA ET LOMA A LOMAKO OCT 2007	
7.4.1. ANALYSE DU TABLEAU ET COMMENTAIRE	
7.4.2. LES PIEGES TENDUS	
7.4.3. POINTS SAILLANTS DE LA MISSION	
IX. CONCLUSION ET SUGGESTIONS -----	18
BIBLIOGRAPHIE-----	20
ANNEXES-----	21

I. RESUME

La mission (septembre 2007) sur l'étude prospective s'est déroulée en beauté. Les groupements Boyela et Looma constitués pour le premier de six villages et pour le second de seize villages plus le village Boonia ont été consultés à travers 23 focus groups. Donc au total 23 réunions ont été tenues et parmi les 23 villages, 5 se sont d'emblée farouchement opposés à l'idée de l'encadrement des chasseurs selon la philosophie FFEM. Quoiqu'il en soit, les concertations ont abouti par la tenue des réunions à ces endroits de rouspète où le maximum d'informations en rapport avec l'organisation de la chasse était obtenu.

36 espèces animales ont été identifiées parmi lesquelles, ANTHERURUS africana, CEPHALOPHUS monticola, callipigus, dorsalis, les CERCOPITHEQUES sont les plus capturées.

Les chasseurs au nombre de 228 permanents et 298 potentiels parmi lesquels 120 seulement ont déclaré leurs captures se chiffrant en 9491 têtes de gibiers pour 2006 et 5398 têtes pour 2007. Le nombre de pièges a connu une dégringolade passant de 9120 (60,8 %) en 2006 à 5889 (39,2 %) en 2007.

Nous avons dénombré 169 forêts de chasse. Les plus éloignées (100) se situent à plus ou moins 30 Km et les plus proches (69) à 4-5 Km.

Le groupement Boyela compte plus de chasseurs que celui de Looma. Ceci s'explique par le fait que la population n'a pas accès à d'autres activités que la chasse, par contre à Looma, les activités telles que l'exploitation de l'huile de palme et Congo Futur constituent un complément professionnel non négligeable.

Les éco-gardes font des tracasseries auprès de la population au point que c'est l'honneur de l'AWF qui est mis en jeu car. La population associe les gardes à AWF plutôt qu'à l'ICCN.

L'esprit de coercition continue à hanter les responsables ICCN basés à Lingunda, au point de vouloir arrêter deux chasseurs de Lingunda village pour avoir tué trois sangliers dans la forêt communautaire.

II. INTRODUCTION

Alors qu'une protection intégrale est prévue dans la réserve, une utilisation durable de la ressource faunique est envisagée au Sud de la forêt dite à gestion participative, entre les rivières Lomako et Maringa.

L'idée est de conduire la population vers une autogestion de la chasse villageoise.

En planifiant une chasse bien gérée, il est permis de penser que les interdits portant sur des espèces répertoriées (protégées) seront mieux respectées (Rapport de présentation de FFEM page 28).

Il est nécessaire, en vue du démarrage effectif des activités d'encadrement sur la chasse, de mener une étude préliminaire en vue de se rendre d'emblée compte de l'organisation de la chasse coutumière à travers les 23 villages concernés par le projet.

C'est dans cette optique qu'AWF a entrevu cette mission dévolue au Spécialiste en la Gestion Durable des Ressources Naturelles dans le secteur de Lomako, territoire de Befale, Province de l'Equateur.

2.1. QUESTIONS CENTRALES

Le projet FFEM dont question ci haut est axé sur quatre objectifs (rapport de présentation FFEM page 24) ci-après:

- l'appui à la valorisation de la faune dans l'aire protégée de Lomako par le tourisme scientifique,
- la mise en place d'une gestion durable de la chasse dans la zone périphérique Sud de la forêt de Lomako,
- le développement d'activités économiques pour limiter le commerce de viande de brousse et favoriser le développement local durable,
- la communication, l'éducation ainsi que la sensibilisation des populations locales ou nationales et organisation/gestion du projet.

La RFLY a été créée en septembre 2006, mais suite aux procédures, les activités en dans la périphérie sud de la réserve n'avaient encore nullement connu un début d'exécution sauf à la deuxième moitié de cette année, surtout pour ce qui revient à la composante 2 relative à la chasse. C'est dans ce contexte précis qu'AWF, en tant qu'initiateur de ce projet, tout en tentant de récupérer ce retard, a jugé opportun d'initier ce jour une mission de sensibilisation et de collecte de premières données en rapport avec le volet « chasse » et ce, dans le cadre du démarrage effectif des activités.

La sensibilisation et la collecte des données y relatives, interviendront auprès des communautés de base des 23 villages des groupements administratifs Boyela et Looma situés dans la zone Sud de la forêt de Lomako (de Lingunda à Boonia : 57 Km). Elles permettront de faire imprégner à la population concernée l'importance que revêt ce projet mais aussi son mode de fonctionnement et les responsabilités des uns par rapport aux autres au tour de l'activité de chasse.

2.2. QUESTIONS SPECIFIQUES

Mise en place d'une chasse gérée dans la partie de la forêt de Lomako non protégée. Pour ce faire, il faudra mener dans cette forêt :

- L'étude socio-économique sur l'utilisation de la viande de brousse par les chasseurs et par les ménages ; notamment, la destination incluant la vente ainsi que la commercialisation de ladite viande.
- La cartographie participative des territoires de chasse de 23 villages
- La quantification de la ressource en faune dans la zone de chasse
- L'analyse juridique de la loi relative à la chasse, aux droits fonciers ;
- L'élaboration d'un plan simple de gestion de la chasse ;
- La mise en place d'un système villageois de suivi de l'utilisation des ressources

III. METHODOLOGIE

Approche participative (Méthode Accélérée de Recherche Participative : MARP) : entretiens semi structurés avec les focus-groups de 23 villages des groupements Boyela et Looma (10 à 15 personnes dont 1 Chef de localité, 2 Notables, 5-10 chasseurs, 5 observateurs)

N.B. Par endroit, il y a eu tellement d'engouement au point que l'effectif des membres des focus-groups initialement prévus n'a plus été respecté. Parfois, c'est quasiment la majorité des gens du village étaient intéressés par le sujet traité (surtout que ça concernait la forêt). Cas des villages Bongila, Iyambo et Wamba. .

3.1. MILIEU D'ETUDE

Le présent projet vise surtout la partie Sud de la forêt de Lomako, c'est-à-dire la moitié Sud de la réserve en création et l'ensemble des territoires qui constituent sa bordure Sud jusqu'à la rivière Maringa.

C'est dans cette bande d'environ 30 Km de profondeur, que la route part de Lingunda (au bord de la rivière Lomako, position Nord-Ouest) jusqu'à B00NIA (57 km) et que ou les 23 villages s'étendent de part et d'autre

3.2. TECHNIQUES

- **Choix d'un facilitateur** (un homme crédible : Monsieur Ekulu Billo) qui a pleinement joué son rôle : distribution des annonces, appui du Point Focal pendant la tournée et à l'exécution des interviews, au dépouillement des résultats, à l'enregistrement des résultats dépouillés, à la planification et exécution des entretiens avec les focus-groups, à la défense des intérêts de notre projet vu son expérience dans le milieu (ancien responsable de développement de l'ONG « JRS » de 2003 à 2005 basé à Bokoli). .

- **Utilisation de la radio communautaire Bonanga venue de Boende pour couvrir l'évènement. L'intéressé à utilisé comme à l'accoutumée, sa lance-voix comme il l'en avait fait d'habitude, autrefois dans le cadre de sensibilisation sur la gestion durable des forets en 2006.**
- **Prise des rendez-vous avec tous les concernés et convenance sur l'heure d'exécution de l'activité, la veille des interviews. Et l'équipe des interviews était précédée par BONANGA entre 5 heures et 7 heures du matin** par le lancement des annonces (calendrier de tournée) aussitôt notre arrivée à Lingunda et affichage Offre d'emploi des enquêteurs.
- **Avant toute activité sur le terrain, civilités aux autorités locales** tant politico administratives que coutumières et leur expliquer l'importance que revêt ce projet et solliciter leur appui (l'Administrateur du territoire, l'Administrateur Assistant, intervenants sur le terrain (Conservateur et Représentant de Congo Futur).
- **Exécution interviews avec appui du facilitateur et de la radio communautaire BONANGA** qui précédera l'équipe des entretiens.
L'identification des chasseurs et des terroirs de chasse ainsi que des espèces capturées avec l'appui du facilitateur Ekulu Bilonda
- **Sensibilisation et logement dans les points de sensibilisation** pour mériter davantage la confiance des villageois (causeries informelles au besoin) et faire imprégner l'importance et les enjeux du projet (de Lingunda à Boonia : 60Km). Il y a eu au total 5 points de sensibilisation : Lingunda, Lisoko, Bongila, Lofuko et Lifengo II. Au tour de ces points se sont tenues des réunions qui regroupaient 2à 3 villages représentés par 15 à 20 personnes. Mais le sujet étant alléchant, il y a eu engouement qui faisait que le quota de focus groupes n'était forcément pas respecté
- **Après interviews sur base du guide d'entretien** (avant ou après-midis selon la convenance), **compilation des résultats partiels chaque jour** avec l'aide du guide ou facilitateur
- **Identification et listage en même temps des ONG locales** œuvrant dans le domaine de la chasse ou associations des chasseurs et ou encore les chasseurs indépendants ;
- **Lancement annonce pour le recrutement des enquêteurs** en vue de mener pour une durée d'une année, une étude sur l'importance de la viande de brousse, en analysant les modes de consommation et l'évaluation de la filière « chasse » dans les ménages (Composante 2, page 28, rapport de présentation FFEM).
- En prévision de l'exécution Pour les autres études ((Projet FFEM Comité de pilotage, 5 juillet 2006).
Notamment : l'analyse des pratiques, des lieux de chasse et l'élaboration des cartes participatives, le choix s'est fait sur les chasseurs qui se sont distingués par leur savoir faire au moment des interviews et pour l'inventaire de la faune dans la forêt de chasse, le choix se fera en collaboration avec Valentin et Ghislain auprès des personnes ayant été formées par ces derniers sur les méthodes et Techniques des Inventaires Biologiques ou sur celles, ayant travaillé dans des anciens projets de recherches dans la forêt de Lomako.
- Triage des dossiers des candidats enquêteurs et passation de test (seulement pour l'enquête socio économique).
- Dressage des listes définitives pour les retenus et affichage des résultats.

IV. OBJECTIFS DE LA MISSION

Ils sont de deux types : Objectif Global ayant une vision plus étendue sur les activités à mener dans le cadre de la mission, et Spécifiques déterminant les moyens concrets en vue de la réalisation de l'objectif global. Donc ils visent les moyens chiffrés.

4.1. OBJECTIF GLOBAL

Au fait, c'est une étude prospective initiale sur les activités de la chasse villageoise dans les groupements de Boyela et Looma en vue de leur implémentation.

4.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Sensibiliser la population des 23 villages sur les activités du projet FFEM en rapport avec la chasse contrôlée
- Collecter les données de base sur la filière « chasse » auprès des chasseurs dans les campements des forêts de chasse ainsi que dans 5 des 23 villages
- Identifier les chasseurs et leurs forêts de chasse (liste des chasseurs)
- Enregistrer les différentes captures par village auprès des chasseurs à travers les interviews individuelles organisées les focus groups préalablement organisées pour la circonstance et ce, dans 23 villages concernés par le projet et allant de Lingunda à Boonia (57 Km).
- Identifier et recruter 50 enquêteurs pour l'exécution de trois enquêtes prévues : 30 personnes pour l'enquête socio économique, 10 personnes (enquêteurs chasseurs) pour la cartographie participative et le suivi des activités de chasse (enregistrement des mouvements des captures et de la destination de la viande (consommation et vente de viande) et enfin 10 enquêteurs pour l'inventaire de la faune dans la forêt non protégée dite à gestion participative (monitoring)
- Identifier la base pour le Point Focal AWF/Lomako (Lieu de résidence)

IV. RESULTATS ATTENDUS

- L'importance, le mode de fonctionnement ainsi que les enjeux du projet FFEM en particulier la « Chasse » compris par les communautés de base, premières bénéficiaires de celui-ci.

L'indicateur à cela est l'acceptation par les villageois de la tenue des réunions de sensibilisation dans leurs villages respectifs (23).

- Les chasseurs sont identifiés par village (listes)
(Nombre des réunions réalisées/Nombre des réunions programmées)
- Les données préliminaires sur les différentes pratiques ou techniques de chasse connues
- Les données brutes sur les captures de différentes espèces par rapport aux villages et zones de chasse collectées et sur la destination de la viande de brousse connues mais seront approfondies par les enquêtes proprement dites qui interviendront à partir de mi - Novembre 2007.
- Les listes des équipes(3) des enquêteurs établies et publiées.
- La base pour le Point Focal à Lingunda identifiée

V. DEROULEMENT DES ACTIVITES SUR LE TERRAIN

- Départ de Kinshasa : prévu le 25 Aout 2007, réalisé : le 25 Aout (Avion MAF)
- Arrivée à Basankusu : prévue, le 25 Aout 2007 ;
- Départ de Basankusu : prévu, le 27 Aout, réalisé, le 27 Aout 2007
- Arrivée à Lingunda : le 28 Aout 2007 à 23 heures
- Prise de contact avec le staff de Lingunda (ICCN, REFADD)
- Visite du site avec Monsieur le Secrétaire Comptable en vue de l'identification de la base du Point Focal. Chose faite (emplacement pris en face des bureaux ICCN).

- Recrutement du Facilitateur en la personne de Monsieur Likulu Elonda, alors animateur de l'ONG Internationale « JRS » à Lomako sur base du critère : compétence, expérience, endurance, et connaissance du milieu (c'est un ancien responsable de l'ONG « Jesuits Refugies Service : JRS, basé à Lomako pendant trois ans).
- 30/08/2007 : départ de Lingunda pour Befale en vue de faire viser les documents administratifs et expliquer aux autorités le bien-fondé de projet FFEM, surtout le second volet axé sur la chasse contrôlée.
- Du 30/08 au 01/09/2007 : voyage de Befale et Boonia, logement à BEFALE.
- Retour à Lingunda : 02/09/2007 via Lifengo (logement dans la nuit du 01 au 02/09/2007)
- De 02 au 05/09/2007 : - réarrangement questionnaire du guide d'entretiens et organisation de 23 focus-groups prévus à interviewer (Point Focal et Facilitateur)
 - Affichage annonce pour test sur l'enquête socio-économique

N.B. Arrivée de la radio Communautaire « BONANGA » invité de Boende en vue de nous appuyer dans la sensibilisation.

- Mise au point sur le contenu du message à transmettre par rapport à la chasse contrôlée.
- Du 06/09 au 23/09/2007 : Interviews des Focus-groups en commençant par B00FE et en terminant par B00NIA.
- Du 24 au 28/09/2007 : Dépouillement interview et début rédaction de rapport ;
- Du 29/09 au 01/10/2007 : organisation du test (y compris la correction et affichage des listes définitives des lauréats)
- Du 02 au 04/10/2007 : Dépouillement et saisie de rapport de mission.
- Du 04 au 06/10/2007 : Voyage de Lingunda à Basankusu via Baringa par pirogue et puis avec moto.
- Arrivée à Basankusu : 06/10/2007 à 13 heures.

VI. GUIDE D'ENTRETIENS EN VUE D'EXECUTION DES INTERVIEWS DANS LES FOCUS-GROUPS (Pour plus de détails voir Annexe I)

En vue de la réalisation des activités sur l'identification du système lié à la chasse villageoise chez les Mongo de Lomako, une liste de questions liées à la vie de la population en rapport avec la viande de brousse a été préparée à cette fin. Ce questionnaire est constitué de quatre modules avec des sous - points :

6.1. RECONNAISSANCE DU MILIEU avec 4 sous-points : Village, autorités coutumiers et politico administratives locales, principales activités du village (classer au moins trois à quatre)

6.2. MODULE II : FORETS ET TERROIRS DE CHASSE DU VILLAGE avec 5 sous-points : Existence des problèmes fonciers, connaissance par la population de l'utilité de la forêt, appartenance de la forêt et le droit d'accès à la forêt, différentes appellations de la forêt par rapport à leur état, différentes forêts ou terroirs de chasse du village.

6.3. MODULE III : ORGANISATION DE LA CHASSE avec 6 sous-points : Existence des associations des chasseurs, zones de chasse, espèces animales chassées, modes de chasse, Périodes de chasse, culte et mythes de chasse

6.4. MODULE IV : FILIERE VIANDE DE BROUSSE ET SON UTILISATION PAR LA POPULATION avec 4 sous-points : différents modes de conservation de la viande du gibier après capture, différentes sources de protéines pour la population (question énumérative et classement, diversité des repas au sein des ménages, destination de la viande de gibier)

VII. LES RESULTATS OBTENUS DE LA MISSION

Parmi les résultats attendus en rapport avec les activités de la chasse villageoise figurent les points ci-après :

7.1. LES DETENTEURS DES ARMES A FEU DE CHASSE

L'occasion nous a été permise d'entrer en contact avec le responsable de l'environnement qui recensait les détenteurs d'armes à feu destinées à la chasse. La plupart de ces fusils recensés sont de la fabrication locale. Parmi les détenteurs, il y en a qui en fabriquent aussi. D'une manière globale ces fusils sont détenus d'une manière illégale car sans un seul permis de conduire ni de chasse. La population connaît l'existence de ces documents légaux surtout le permis de port d'arme mais moins celui de chasse.

L'administration territoriale de l'environnement leur impose la taxe de 5000 FC par an par fusil et les chasseurs estiment que c'est cher. Les détails relatifs à ce point sont consignés dans les annexes

7.2. LES LAUREATS AU TEST SUR ENQUETE SOCIO ECONOMIQUE

Le test organisé à cette fin a porté sur les mathématiques, le français ainsi sur la connaissance du milieu. Cinquante cinq candidatures ont été enregistrées parmi lesquelles, quarante-deux ont été retenues.

D'une manière générale, 30 candidats seulement ont été retenus dont 3 femmes. Le critère études faites (D4 et D6 au minimum) n'a pas convaincu au point que certains PP5 se sont distingués sur le plan capacité et que les qualifiés n'ont pas pu.

C'est dans cette optique que nous avons pu retenir 2 PP5 sur les 30 candidats retenus.

Après correction, les résultats ont été publiés à travers les affiches et la liste définitive en annexe.

7.3. TABLEAU SYNTHESE DES FICHES D'IDENTIFICATION DES CHASSEURS DANS LE CADRE DE L'ETUDE INITIALE SUR LA CHASSE VILLAGEOISE DANS LES GROUPEMENTS DE BOYELA ET LOOMA, SECTEUR DE LOMAKO

E SECTEUR DE LOMAKO																								
VILLAGES	EFFECT POPUL	EFF.CHASSEURS	%	EFFECT CHAS.PAR TRANCHE			D'AGES			N I V U T E E D' U S					E D E H A S S E					TERROIRS DE CHASSE	ESP. CAP. TUREES	DESTIN. VIANDE		
				15-25 ans	26-35 ans	36 - 45 ans	46-55 ans	Plus de 55ans	Illettrés	Primaire	PP	D4	D6	Taille Mén	PIEG	FUSIL	PIEGES ET FUSILS	FLECHE S	CHIENS	TER-ROIRS VILLAG	TERR.FO REST.		CONSUM	VENTES
BOOFFE	202	15	7,4	0	8	4	1	2	0	12	0	1	2	126	14	1	0	0	0	5	0	7	45%	55%
LINGUNDA	332	26	7,8	7	6	9	0	4	5	10	11	0	0	183	15	1	9	1	0	7	0	9	25%	75%
LISOKO	320	24	7,5	1	8	3	6	8	2	3	16	2	1	200	22	0	2	0	0	2	6	9	10%	90%
IYAMBO	154	15	9,7	0	7	5	3	0	2	8	4	0	1	102	14	0	1	0	0	2	3	9	30%	70%
BONGILA	314	19	6	0	1	8	10	0	0	5	12	1	1	153	18	0	1	0	0	6	3	8	31%	69%
NKONGA	139	7(16)	11,5	0	3	3	1	0	0	2	5	0	0	53	7	0	0	0	0	0	4	8	24%	76%
SOUS-TOTAL	1461	106(115)	7,9	8	33	32	21	14	9	40	48	4	5	817	90	2	13	1	0	22	16	8	27,5	72,5
BONTOMBA	207	4	0,01	0	1	2	1	0	0	0	4	0	0	49	4	0	0	0	0	3	1	7	30%	70%
LINKANDA	176	5	2,8	0	0	2	2	1	0	4	1	0	0	54	5	0	0	0	0	3	1	7	35%	65%
BONGILA	740	15(28)	3,8	0	3	6	4	2	3	2	7	2	1	132	13	0	2	0	0	2	4	8	50%	50%
WAMBA	560	11(29)	5,2	0	4	3	2	2	3	1	7	0	0	83	8	0	3	0	0	1	3	8	40%	60%
BOKAU	388	4(15)	3,9	1	1	2	1	0	0	2	2	0	0	41	2	0	2	0	0	0	4	8	48%	52%
LOFUKO	128	1(5)	3,4	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	17	0	0	1	0	0	1	4	5	80%	20%
BOLIMA III	280	7	2,5	0	2	3	2	0	0	0	7	0	0	57	5	1	1	0	0	3	6	8	62%	38%
BOLIMA II	287	7	2,4	2	4	1	0	0	0	1	5	1	0	50	6	0	1	0	0	3	6		65%	35%
BOLIMA I	303	10	3,3	3	3	2	1	1	0	2	6	2	0	75	9	0	1	0	0	4	6	8	60%	40%
BOKOLI	2650	6(20)	0,8	0	3	1	1	1	0	1	5	0	0	57	2	2	2	0	0	2	8	9	41%	59%
EFONDE	292	3(4)	1,4	0	0	1	0	2	0	2	1	0	0	25	2	0	1	0	1	3	3	6	60%	40%
LIFENGO II	879	9	1	0	1	2	2	4	0	2	5	0	2	114	3	2	2	0	2	4	6	8	56%	44%
LIFENGO I	542	9	1,7	0	2	5	2	0	0	1	7	1	0	79	7	1	1	0	0	3	7	8	50%	50%
DJOLEKE	213	8	3,8	0	3	1	2	1	0	2	6	0	0	58	6	0	2	0	0	2	4	8	53%	47%

LOFUKYA II	344	8	2,3	0	0	1	4	3	0	3	3	1	1	71	3	1	4	0	0	5	6	8	50%	50%
LOFUKYA I	447	7	1,6	0	1	4	1	1	0	3	4	0	0	50	0	1	5	0	1	4	10	8	55%	45%
BOONIA	228	8	3,5	1	3	4	0	0	0	0	8	0	0	58	7	1	0	0	0	4	5	10	52%	48%
SOUS-TOTAL	8664	122(183)	2,1	7	31	40	26	18	6	26	79	7	4	1070	82	9	28	0	4	47	84	8	52%	48
TOTAL	10125	228(298)	2,9	15	64	72	47	32	15	66	127	11	9	1887	172	11	41	1	4	69	100	16	40	60

Note

- La population faisant état de la démographie telle que déclarée par les membres des focus-groups lors des entretiens s'élève à **10125** habitants dont 298(2,9 %) chasseurs potentiels déclarés parmi lesquels 151(66,2 %) appartiennent à la fourchette d'âges comprise entre 15 à 45 ans, 47 personnes (20,6 %) dont l'âge varie de 46 à 55 ans et 32 (13,2 %) de 56 et plus.
- L'effectif des membres de familles dépendant de la chasse (familles des chasseurs) est de plus ou moins 1887(16,6 %) par rapport à la population déclarée par les chefs de 23 localités interviewées. Les bouches à nourrir indirectement sont de l'ordre de 8238 personnes (83,4 %). Cela revient à dire qu'il faut 36 personnes environs à approvisionner par la viande de brousse par chasseur plus 8 membres de leurs familles respectives soit 44 personnes par chasseur ce qui est quand même une surcharge non négligeable
- Parmi les chasseurs enregistrés comme membres des focus-groups, l'on a observé un certain nombre d'intellectuels dont 20 D4 et D6 (8,8 %), PP : 127 personnes (55,7 %), les primariens : 66 chasseurs (28,9 %) et enfin 15 illettrés (6,6 %).
- Cette donnée sur le nombre d'intellectuels nous a permis de porter le choix judicieux parmi eux dans le cadre de la cartographie participative car liée à l'organisation des terroirs de chasse mais à la répartition des espèces animales à travers ceux-ci.
- Les modes de chasse identifiés sont au nombre de 4 : Chasseurs aux pièges : 172 (75,4 %), Chasseurs aux fusils : 11(4,8 %), Chasseurs à la fois aux fusils et Pièges : 41(17,9 %), Chasseurs aux flèches : 1 (0,4 %), Chasseurs aux Chiens : 4(1,5 %).
- Les terroirs de chasse se comptent au nombre de 169 dont 69 (40,8 %) Villageois et 100 (59,2 %) Forestiers. Les terroirs forestiers sont ceux situés à plus de 10 Km du village tandis que les terroirs villageois sont les plus proches des villages et dont la distance varie de 1Km à 8 Km. Le nombre moyen des espèces animales identifiées dans ces terroirs de chasse oscille 36 (Voir tableau en - dessous).
- La destination de la viande de brousse est orientée selon les déclarations des interviewés (chasseurs et non chasseurs) de la manière suivante :

- Pour les deux groupements consultés, 40 % de viande sont consommés tandis que 60 % vendu. A Boyela la situation est que 27,5 % de produits sont consommés par les familles des chasseurs et 72,5 % vendus. A Looma, la destination de la viande de brousse se repartie comme suit : 52 % consommés et 48 % vendus.

Cela s'explique dans le groupement de Looma que les gens exercent d'autres activités en dehors de la chasse : la production d'huile de Palme dont les coupeurs s'appellent Irakiens du fait qu'ils risquent leur vie en grim pant les stipes des palmiers élancés et les autres ont de L'emploi à Congo Futur et au commerce des produits divers.

CAPTURES DES ESPECES ANIMALES PAR VILLAGE PAR CHASSEURS ET PAR TERROIR DE CHASSE DANS LES GROUPEMENTS DE BOYELA ET DE LOOMA SECTEUR DE LOMAKO TERRITOIRE DE BEFALE 2006 ET 2007
(voir tableau sur Excel sous pli séparé)

7.4. TABLEAU SYNTHESE DES CAPTURES DES ESPECES DES MAMMIFERES GROUPEMENTS BOYELA ET LOMA A LOMAKO OCT 2007

1	ANOMALUNIDAE							
		ANOMALUNIS beecrofti	0	0,00	0	0,00	0	0,00
	ANOMALUNIDAE Total		0	0,00	0	0,00	0	0,00
2	BOVINE		0	0,00	0	0,00	0	0,00
		CEPHALOPHUS callipigus	492	21,60	476	44,20	968	28,85
		CEPHALOPHUS dorsalis	573		401	37,23	974	29,03
		CEPHALOPHUS monticola	916	40,21	135	12,53	1051	31,33
		CEPHALOPHUS nigrifrons	202	8,87	22	2,04	224	6,68
		CEPHALOPHUS sylvicultor	95	4,17	43	3,99	138	4,11
	BOVINE Total		2278	100,00	1077	100,00	3355	100,00
3	CRICETOMYNAE		0	0,00	0	0,00	0	0,00
		CRICETOMIS emini	337	100,00	1190	100,00	1527	100,00
	CRICETOMYNAE Total		337	100,00	1190	100,00	1527	100,00
4	GALLINACEAE		0	0,00	0	0,00	0	0,00
		GUCHERIA pucherani	340	100,00	21	100,00	361	100,00
	GALLINACEAE Total		340	100,00	21	100,00	361	100,00
5	FELIDAE		0	0,00	0	0,00	0	0,00
		FELIS aurata	6	85,71	95	100,00	101	99,02

		PENTERA pardus	1	14,29	0	0,00	1	0,98
	FELIDAE Total		7	100,00	95	100,00	102	100,00
6	HOMINIDAE		0	0,00	0	0,00	0	0,00
		COLOBUS angolensis	236	21,34	110	8,59	346	14,50
		CERCOPITHECUS ascanius	166	15,01	73	5,70	239	10,01
		LOFOSOBUS aterunus	25	2,26	71	5,54	96	4,02
		CERCOPITHECUS wolfi wolfi	5	0,45	15	1,17	20	0,84
		CERCOPITHECUS sp.	617	55,79	129	10,07	746	31,25
		CERCOPITHECUS neglectus	53	4,79	878	68,54	931	39,00
		BONOBO	4	0,36	5	0,39	9	0,38
	HOMINIDAE Total		1106	100,00	1281	100,00	2387	100,00
7	HERPESTIDAE		0	0,00	0	0,00	0	0,00
		CROSSARCHUS obscurus	163	53,97	33	27,50	196	46,45
		ATILAX paludiosus	139	46,03	87	72,50	226	53,55
	HERPESTIDAE Total		302	100,00	120	100,00	422	100,00
8	MANIDAE		0	0,00	0	0,00	0	0,00
		SMUTIA tricuspis	24	34,78	123	97,62	147	75,38
		SMUTIA gigantea	45	65,22	3	2,38	48	24,62
	MANIDAE Total		69	100,00	126	100,00	195	100,00
9	REPTILES		0	0,00	0	0,00	0	0,00
		OSTEOLAMUS tetrapsis	26	5,01	7	9,21	33	5,55
		KINEXYX sp	493	94,99	69	90,79	562	94,45
	REPTILES Total		519	100,00	76	100,00	595	100,00
10	NADININAE		0	0,00	0	0,00	0	0,00
		NADINIA binotata	22	100,00	45	100,00	67	100,00
	NADININAE Total		22	100,00	45	100,00	67	100,00
11	HYSTRICIDAE		0	0,00	0	0,00	0	0,00
		ANTHERURUS africanus	2422	100,00	219	100,00	2641	100,00
	HYSTRICIDAE Total		2422	100,00	219	100,00	2641	100,00
12	TRAGELAPHINAE		0	0,00	0	0,00	0	0,00
		TRAGELAPHUS spekei	150	100,00	222	100,00	372	100,00

	TRAGELAPHINAE Total		150	100,00	222	100,00	372	100,00
13	TRAGULUDAE		0	0,00	0	0,00	0	0,00
		HYEMOSCUS aquaticus	164	100,00	0	0,00	164	100,00
	TRAGULUDAE Total		164	100,00	0	0,00	164	100,00
14	TUBILINIDAE		0	0,00	0	0,00	0	0,00
		ORYCTEROPUS afer	0	0,00	2	100,00	2	100,00
	TUBILINIDAE Total		0	0,00	2	100,00	2	100,00
14	SUIDAE		0	0,00	0	0,00	0	0,00
		POTAMOCHOERUS porcus	240	100,00	66	100,00	306	100,00
	SUIDAE Total		240	100,00	66	100,00	306	100,00
15	VIPERIDAE ET PITHONIDAE		0	0,00	0	0,00	0	0,00
		PYTHON seba	265	74,02	10	38,46	275	71,61
		BITIS gabonica	93	25,98	16	61,54	109	28,39
	VIPERIDAE ET PITHONIDAE Total		358	100,00	26	100,00	384	100,00
16	MACROSCOLIDAE		0	0,00	0	0,00	0	0,00
		PETRODROMUS tetradactylus	2	100,00	623	100,00	625	100,00
	MACROSCOLIDAE Total		2	100,00	623	100,00	625	100,00
17	VARANIDAE		0	0,00	0	0,00	0	0,00
		VARANUS niloticus	59	100,00	0	0,00	59	100,00
			0	0,00	0	0,00	0	0,00
	VARANIDAE Total		59	100,00	0	0,00	59	100,00
17	VIVERIDAE	CIVETTICTIS civeta	228	100,00	165	100,00	393	100,00
	VIVERIDAE Total		228	100,00	165	100,00	393	100,00
19	AUTRES		0	0,00	0	0,00	0	0,00
		OISEAUX (BONDJEMBA)	888	100,00	44	100,00	932	100,00
	AUTRES Total		888	100,00	44	100,00	932	100,00
20	ACLANTOTIDAE	ACLANTOXERUS sp	0	0,00	0	0,00	0	0,00
			0	0,00	150	100,00	150	100,00
	ACLANTOTIDAE Total		0	0,00	150	100,00	150	100,00
	TOTAL		9491	63,7	5398	36,3	14889	100,00

Note : Les différents chiffres émanant du tableau ci-dessus sont puisés dans le tableau intitulé « captures des espèces animales par village par chasseurs et par terroir de chasse dans les Groupements de Boyela et de Looma secteur de Lomako territoire de Befale 2006 et 2007 » (Voir tableau sur Excel sous pli séparé) lequel expédié sous pli séparé.

7.4.1. ANALYSE DU TABLEAU ET COMMENTAIRE

L'allure générale des captures de différentes espèces a régressé en 2007 (36,3%) par rapport à 2006(63,7 %) et pour causes principales, la mise en place de la Réserve de Lomako-Yokokala a discipliné la population qui observe d'abord comment les activités des gardes font elles se réaliser, le manque de matériel de chasse (le nombre de pièges déclaré par les chasseurs interviewés est passé de 9.120 en 2006 (60,8 %) à 5889 en 2007 (39,2 %).

Cela est visible en comparant les taux de baisse d'une part des captures (36,7 %) et d'autre part du nombre des pièges tendus en 2007 (39,2 %).

En 2006 : Par rapport aux familles les plus capturées, le classement par ordre décroissant se présente comme suit :

Hystridae bat le record avec l'espèce « ANTHERURUS africanus » : 2422 (25,5 %), les **Bovinae** 2278 (24 %) avec les espèces : **C. monticola**, **C. dorsalis**, **C. callipigus**, **C. nigrifrons**, **C. sylvicultor** ; les **Hominidae** : 1102 (11,6 %), les Reptiles : 519 (5,5 %), les **Ophidiens des familles des Viperidae et Pithonidae** : 358 (3,8 %), les **Gallinaceae** avec l'espèce **GUCHERIA pucherina** : 340(3,6 %), les **Cricetomynae** avec l'espèce **CRICETOMIS emini** : 337 (3,55 %), les **Herpestidae** avec les espèces **CROSSARCHUS obscurus** et **ATILAX paludiosus**:302 (3,2 %), les **Suidae** avec l'espèce **POTAMOCHOERUS porcus** : 240 (2,5 %), les **Viveridae** avec l'espèce **CIVETTICTIS civeta** : 228 (2,4 %), les **Tragulidae** avec l'espèce **HYEMOSCUS aquaticus** : 164 (1,7 %), les **Tragelaphinae** avec l'espèce **TRAGELAPHUS spekei**: 150 (1,6 %)

13°) Les **Manidae** avec les espèces **SMUTIA tricuspis** et **SMUTIA gigantea** : 69 (0,7 %), les **Varanidae** avec l'espèce **VARANUS nilotica**: 59 (0,6 %), les **Nadininae** avec l'espèce **NADINIA bonotata**: 22 :(0,2 %), les **Filidae** avec l'espèce **FELIS aurata** et **PANTERA pardus** : 7 (0,07 %), les **Hominidae (suite)** « **BONOBO** » : 4 (0,04 %), les **Macroscelidae** avec l'espèce **PETRODROMUS tetradactylus** : 2 (0,02 %),

En 2006 : Par rapport aux espèces les plus capturées le classement par ordre décroissant se présente de la manière suivante :

ANTHERURUS africana: 2422 (25,5 %), **C. monticola**: 916 (9,7 %), **CERCOPITHECUS sp**: 617(6,5 %), **C. dorsalis**: 573 (6,04 %), **C. callipigus**: 492(5,2 %), **CRICETOMIS emini**: 337 (3,55 %), **GUCHERIA pucherina**: 340(3,6 %), **COLOBUS angolensis**: 236 (2,5 %), **POTAMOCHOERUS porcus**: 240(2,5 %), **CIVETTICTIS civeta**: 228(2,4 %), **BITIS gabonica**: 220 (2,3 %), **C. nigrifrons**: 202 (2,1 %), **CERCOPITHECUS ascanius**: 166(1,7 %), **CROSSARCHUS obscurus**: 163(1,7 %), **ATILAX paludiosus**: 139(1,5 %), **PYTHON sebae** :138 (1,5 %), **C. sylvicultor**:95(1 %), **KINEXYS sp** 69(0,7 %), **OSTEOLAPUS tetrapsis**: 7(0,07 %) ,**CERCOPITHECUS neglctus**: 53(0,6 %), **LOFOSOBUS aterumus**:25(0,3 %), **CERCOPITHECUS wolfi wolfi**:5(0,05 %)

En 2007: Par rapport aux familles les plus capturées, le classement par ordre décroissant se présente comme suit :

Hominidae bat le record avec 1281 têtes tuées, (**23,7 %**) les **Cricetomynae**: 1190 (22 %) avec l'espèce CRICETOMIS emini, les **Bovinae** : **1077 (19,9 %)**avec les espèces :**C. monticola**, **C. dorsalis**, C.callipigus, C. nigrifrons, C. sylvicultor, les **Macroscelidae** avec l'espèce PETRODROMUS tetradactylus : 623(11,5 %), les Tragelaphinae : 222 (4,1 %) avec l'espèce TRAGELAPHUS spekei, Hystricidae :219 (4 %) avec l'espèce « ANTHERURUS africanus »,les Viveridae : 165 (3 %) avec l'espèce CIVETTICTIS civeta, les Manidae :126 (2,3 %) avec les espèces SMUTIA tricuspis et SMUTIA gigantea, les Herpestidae :120 (2,2 %) avec les espèces CROSSARCHUS obscurus et ATILAX paludiosus, les Felidae :95 (1,8 %) avec les espèces FELIS aurata et PANTERA pardus, les Reptiles de famille des amphibiens : 7 (0,13 %) avec l'espèce OSTEOLAMUS tetrapsis et testidinae : 69 (1,3 %) avec l'espèce KINEXYS sp., les Suidae : 66 (1,2 %) avec l'espèce POTAMOCHOERUS porcus, les Nadininae : 45 (0,8 %) avec l'espèce NADINIA binotata, les Autres, Oiseaux « Bondjemba » : 44(0,8 %), les Ophidiens : 26 (0,5 %) des familles des Viperidae :16 (0,3) avec l' espèce BITIS gabonica et des Pithonidae : 10 (0,2 %) avec l'espèce Python sebae, les **Gallinaceae** : **21 (0,4 %)** avec l'espèce GUCHERIA pucherina, les Varanidae avec l'espèce VARANUS niloticus : (0 %), les Traguludae : 0 (0 %) avec l'espèce HYEMOSCUS aquaticus : 0 (0 %)

En 2007 : Par rapport aux espèces les plus capturées le classement par ordre décroissant se présente de la manière suivante :

CRICETOMIS emini: 1190 (22 %), CERCOPITHECUS neglectus: 878 (16,3 %), PETRODROMUS tetradactylus:623 (11,5 %), CEPHALOPHUS callipigus: 476 (8,8 %), CEPHALOPHUS dorsalis : 401(7,4 %), TRAGELAPHUS spekei : 222(4,1 %), ANTHERURUS africana: 219 (4 %), CIVETTICTIS civeta :165 (3 %), CEPHALOPHUS monticola : 135 (2,5 %), CERCOPITHECUS sp. : 129 (2,4 %), SMUTIA tricuspis :123 (2,3 %), COLOBUS angolensis : 110 (2 %), FELIS aurata : 95 (1,8 %),ATILAX paludiosus :87 (1,6 %), CERCOPITHECUS ascanius :73 (1,4 %), LOFOSOBUS aterumus : 71 (1,3 %), KINEXYS sp. : 69(1,3 %), POTAMOCHOERUS porcus : 66 (1,2 %), NADINIA binotata : 45 (0,8 %), OISEAUX (Bondjemba) : 44(0,8 %), CEPHALOPHUS sylvicultor : 43(0,8 %), CEPHALOPHUS, CROSSARCHUS obscurus : 33(0,6 %), CEPHALOPHUS nigrifrons : 22(0,4 %), BITIS gabonica : 16(0,3 %), PYTHON sebae : 10(0,2 %),OSTEOLAMUS : 7 (0,13 %), PAN paniscus : 5(0,09 %), HYEMOSCUS aquaticus : 0 (0 %), GUCHERIA pucherina : 0 (0 %).

En compilant les données de 2006 et de 2007, la situation des captures se résume comme suit: Les Bovinae: 3355 (**22,5 %**), les **Hystricidae** : 2641(**17,8 %**), les **Hominidae** :2387(**16 %**), les **Cricetomynae** : 1527(**10,3 %**), les oiseaux « **Bondjemba** »:932 (**6,3 %**), les **Macroscelidae** : 625(**4,2 %**), les **Reptiles** : 595(**0,4 %**), les **Herpestidae** : 422(**2,8 %**), **Viveridae** : 393(**2,6 %**), **Viperidae** : 238(**1,6 %**), **Pithonidae** : 146(**0,98 %**), **Tragelaphinae** :372(**2,5 %**), **Gallinaceae** :361(**2,4 %**), **Suidae** : 306(**2,1 %**), **Manidae** : 195(**1,3 %**), **Traguludae** : 164(**1,1 %**), **Nadininae** : 67(**0,45 %**), **Varanidae** : 59(**0,4 %**),

7.4.2. LES PIEGES TENDUS

N°	VILLAGES	2006	2007	TOTAL	OBSEVATIONS
01	LINGUNDA	527	537	1064	7,1 %(4 ème)
02	LISOKO	270	350	620	4,1 %(8 ème)
03	IYAMBO	542	182	724	4,8 %(7 ème)
04	BONGILA/BOYELA	3278	2678	5956	39,7 % des pièges sont tendus dans ce village (1 ère place)
05	WAMBA	660	560	1220	8,1 %(3ème)
06	BOKAU	150	150	300	2 %(11 ème)
07	NKONGA	650	300	950	6,3 %(5 ème)
08	BOLIMA III	1252	412	1664	11,1 % (2 ème)
09	BOLIMA II	138	100	238	1,7 % (12 ème)
10	BOLIMA I	300	70	370	2,5 % (10 ème)
11	BOKOLI	610	130	740	4,9 % (6 ème)
12	LIFENGO II	220	35	255	1,7 %(13 ème)
13	LIFENGO I	193	50	243	1,6 %(14 ème)
14	DJOLEKE	180	210	390	2,6 % (9 ème)
15	LOFUKYA II	100	125	225	1,5 %(15 ème)
16	LOFUKYA I	50	0	50	0,3 % (16 ème)
	TOTAL	9120	5889	15009	

Note : Le village « Bongila » est plus chasseur par rapport aux autres avec un score de 39,7 % sur le total des pièges tendus suivis des autres villages de façon décroissante : Bolima III : 11,1 %, Wamba : 8,1 %, Lingunda : 7,1 %, Nkonga : 6,3 %, Bokoli : 4,9 %, Iyambo : 4,8 %, Lisoko : 4,1 %, Djoleke : 2,6 % ; Bolima I : 2,5 %, Bokau : 2 % ; Bolima II et Lifengo II : 1,7 %, Lifengo I : 1,6 %, Lofukya II : 1,5 % ;

Donc, le groupement Boyela reste le plus chasseur face à celui de Looma avec 55,7 % des pièges tendus au courant de 2006 et 2007

Sur les 23 villages interviewés, nous avons pris un échantillon de 16 villages (69,6 %) pour lesquels les chasseurs ont du déclarer individuellement leurs captures.

Une chose est certaine à Boyela, hormis la chasse, et actuellement avec la mise en place de la Réserve, il n'ya pas d'autres activités contrairement aux gens du groupement de Looma qui ont, en dehors de la chasse, la société Congo Futur, les activités d'exploitation d'huile de palme à Bokoli et villages environnants.

Voire pour la consommation de la viande de brousse, les chasseurs du groupement Boyela vendent plus ou moins 60 % de leur viande et en consomment 40 %. La situation est inverse pour le groupement Looma (40 % de leur viande sont vendus tandis que 60 % sont consommés).

7.4.3. POINTS SAILLANTS DE LA MISSION

- Opposition manifeste observée dans le chef des trois villages parmi les 23 interviewés estimant que les réunions des focus groups sous tendaient la confiscation par AWF de la forêt restant après création de la réserve de Lomako Yokokala.
- Phénomène « Lonyama » monnaie courante dans les villages à Lomako et qui fait peur aux gens. Fétiche voué à tuer les gens et à les transformer après leur mort en esprits qui travaillent sous la direction de leurs possesseurs, lesquels attrapent beaucoup de gibiers dans leurs pièges.
- Mauvais départ pour les éco-gardes qui se prennent pour les militaires alors qu'ils sont paramilitaires et commencent à inquiéter les gens par les tracasseries à travers les villages
- Persistance de l'esprit de coercition dans le chef des responsables de l'ICCN basés à Lingunda (ceux rencontrés à l'absence du Conservateur en déplacement à Mbandaka). Deux personnes de Lingunda village se sont vus arrêtées, jugées et ensuite relâchées pour avoir tué trois sangliers (POTACHOERUS porcus) et pourtant ils les ont capturés dans la forêt communautaire. Le sanglier ne faisant parti des bêtes protégées.
- L'existence des conflits fonciers dans les villages sauf la population d'Iyambo qui se fait envahir sa forêt par celle de Bongila voisin.
- Chaque village dispose de ses forêts de chasse dont le nombre varie entre 3 à 4 et parfois 2 à 4 villages pouvaient avoir une forêt de chasse commune.
- Les noms attribués aux forêts de chasse prenaient leurs origines aux des sources des cours d'eau et à chaque forêt de chasse correspond le nom du campement.
- Au fur et à mesure qu'on part de Lingunda vers Boonia les forêts de chasse s'éloignent des villages. Le nombre des terroirs de chasse villageois (TVI) est élevé à Boyela qu'à Looma et celui des terroirs de chasse forestier(TFOR) plus élevé à Looma.
- Les modes de chasse pratiquées sont les pièges, les fusils (surtout de fabrication locale), les flèches (voire empoisonnées), chasse aux chiens mais aussi aux gros hameçons pour les caïmans.
- L'organisation de la chasse est similaire pour quasiment tous les villages à la seule différence en ce qui concerne les jours et le nombre de visites des pièges au courant de la semaine (2 visites par jour pour le groupement Boyela soit chaque mercredi et samedi de la semaine tandis sans jours fixes à Looma.
- La viande est fréquente et abondante à Boyela, moins abondante et voire rare à Looma surtout aux environs de Bokoli (forte agglomération populaire) et de Baulu (Congo Futur)
- Les espèces de gibier plus abondantes sont : les singes, céphalophes, les potamochères, rongeurs.
- Les espèces les plus capturées sont avec à la tête les CEPHALOPHUS callipigus, CEPHALOPHUS monticola, ANTERURUS africana, les Sarcopithèques,...
- Les grandes antilopes pesant lourdes, sont tuées à un rythme moindre (case de CEPHALOPHUS sylvicultor et TRAGELLAPHUS).
- La viande de brousse est vendue à plus de 60 à 70 % et localement par les chasseurs du groupement Boyela tandis qu'elle est plus consommée par les populations du groupement Looma.
- Le groupement Looma est moins chasseur et plus pêcheur que celui de Boyela sauf quelques villages.
- La viande issue d'élevage ne se consomme que par l'occasion de la mort d'une bête, le fruit pour cette activité étant réservé aux autres cérémonies du village telles que la dot, frais de justice, frais de scolarité soins médicaux, habillement,...Le refus de

consommer la viande n'est subordonné aux mythes quelconques mais à l'insuffisance des produits d'élevage.

- Les gens sont au courant de l'existence de la période de fermeture de chasse mais aussi de quelques pratiques illicites de chasse comme flèche empoisonnées onéreuses d'abord pour eux-mêmes
- Les gens sont inquiets du comportement des éco-gardes mais aussi la police qui estime que les gardes en commençant avec les tracasseries dans le chef de la population vont au-delà de leurs prérogatives mais aussi de la limite de leur zone d'intervention.
- Le niveau d'études est bien bas dans la contrée et nous avons eu du mal à appliquer avec rigueur les critères qui étaient en notre possession
- Pas de maison d'habitation disponible pour AWF à notre arrivée à Lingunda. Les quelques sept maisons (qui y existent sont attribuées premiers occupants constitués de l'équipe ICCN et REFAD. Nous y avons passé les sous la tante.
- L'administration laisse les gens à la merci du transport compliqué que nous connaissons tous à travers la ville de Kinshasa. Jeffery Tavel se contente de ramasser les gens/à travers les arrêts et les rendez-mêmes sur ces arrêts ne sont pas respectés (6H30 à la place de 6H 00).
- Au retour, nous avons été abandonné à notre triste sort à notre arrivée à l'Aérodrome de Ndolo, il faisait pratiquement 18 heures.
- Il n'existe pas de forêt sacrées à proprement parlé mais certains terroirs de chasse localisent certaines espèces de bêtes. A telle forêt peut correspondre telle espèce animale.
- La période rentable pour la chasse déclarée dans pratiquement la majorité des focus-groups est située entre juin à décembre avec la période de pointe allant de mois d'Aout à Octobre
- Le niveau d'étude est bien bas dans le milieu, ce qui ne nous pas permis de suivre à la lettre tous les critères préalablement établis.

VIII. CONCLUSION ET SUGGESTIONS

A notre humble avis, la mission a été fructueuse bien que ça et là l'on était buté à une certaine résistance de la part des populations des villages Bolima III, Bolima II, Bolima I, Bokoli et Lifengo II. Soit 5 villages sur les 23 interviewés (21,7 %). Pour les trois premiers villages, la rouspète était due à l'effet d'ivresse observée chez le chef et chez bon nombre des participants, la rencontre ayant eu lieu dans l'après- midi. Ainsi, elle a été remise au jour suivant. Donc, elle s'est bien tenue finalement dans un autre lieu mais dans le calme et certaines d'entre ces personnes ont du présenter leurs excuses à ce propos.

Selon la population de ces deux autres villages précités (Bokoli et Lifengo II), AWF tente à nouveau de s'emparer du reste de la forêt qui revient à la population comme le cas avec la forêt actuellement érigée en réserve.

Une telle réaction si négative soit-elle ne peut toujours pas être vue de mauvais œil. Elle doit plutôt nous interpeller afin de bien nous outiller pour bien orienter nos discussions dans l'avenir. Le constat fait est que là où il y a eu résistance, c'est là aussi où nous avons pu collecter le maximum d'informations. Bien entendu, après avoir perdu pas mal de temps, parfois des journées entières (Bolima).

D'une manière générale, il est pour nous trop tôt d'affirmer ici si oui ou non le message est passé et que les gens ont tous compris le bien-fondé de celui-ci, les choses étant

encore à leur début. Néanmoins, l'acceptation par la population de la tenue des réunions même la ou il y a eu résistance, prouve à suffisance l'appréhension du message que nous estimons être compris dans la majorité des cas. Les gens sont encore hésitants surtout qu'ils estiment avoir perdu leur forêt, aujourd'hui érigée en réserve ? La tâche qui nous attend est immense et nous devons nous comporter en véritable pasteur appelé à sensibiliser à tout moment sur le bien-fondé de la gestion durable de la chasse, aujourd'hui villageoise.

Il est tout aussi vrai que la mise en route des activités de la réserve ne pouvait qu'aller de pair avec le développement des activités alternatives que nous attendons de REFADD et d'autres partenaires faisant parti du consortium. Il est donc grand temps pour ce faire, de penser aux activités plus concrètes et qui donneraient de la visibilité au projet tout en tenant compte des intérêts de la population déjà rouspéteuse.

L'idée de base étant d'encadrer les chasseurs par rapport à leur activité de chasse en vue de réduire leur pression sur la forêt, il est important d'aligner en premier lieu cette catégorie de gens parmi les bénéficiaires de futurs appuis REFADD, surtout en ce qui concerne les projets comme l'élevage des porcs, la production d'huile de palme et éventuellement les micros crédits. Ces chasseurs devront être préalablement réorganisés et leurs capacités renforcées par SNV. Un constat malheureux fait au moment des interviews est que la population ne mange guère la viande issue d'élevage à cause de l'insuffisance de celle-ci dans la contrée. Cette ressource en protéines étant réservée aux besoins d'ordre socio économique comme la dot, le paiement d'amendes et des taxes au niveau de la justice, la scolarité des enfants, les soins de santé dans les ménages, l'habillement,

Parallèlement à ce qui précède, la sensibilisation auprès de la population devra se faire de façon permanente en ayant parfois les journées de réflexion avec elle et pendant les tournées dans les villages ou dans les campements.

Il faut signaler que les résultats du dépouillement des interviews ont donné une certaine idée sur l'exploitation du gibier qui se fait d'une manière abusive surtout dans le groupement Boyela. L'on peut citer comme causes :

- le phénomène « LONYAMA », fétiche consistant à tuer d'une manière mystérieuse des gens qui plus tard, se transforment en esprits. Ceux-ci travaillant pour le compte de leurs possesseurs en leur faisant attraper beaucoup de bêtes.
- La mise des pièges par plusieurs chasseurs dans de mêmes terroirs de chasse alors que l'on pourrait procéder à une alternance de chasse dans ceux-ci
- Aucun encadrement dans ce domaine jusqu'à ce jour.
- Il n'y a pas d'autres activités de survie pour la population que la chasse en ce moment.

Le renforcement des capacités des éco-gardes ainsi que de leurs encadreurs y compris le personnel AWF sur les nouvelles stratégies de la gestion participative prônée par l'ICCN des aires protégées s'avèrent indispensable.

BIBLIOGRAPHIE

Nous nous sommes inspiré de certains ouvrages ayant trait à la chasse pour se tirer d'affaire notamment :

La Foret des Hommes «Terroirs Villageois en Foret tropicale africaine»Presses Agronomiques de Gembloux ASBL, Willy Delvingt, Editeur scientifique, Septembre 2001.

Recueil des Textes Juridiques en Matière Environnementale en République Démocratique du Congo, 2^{ème} Edition, Revue et augmentée, par AVOCATS VERTS ,2002.

The Kingdon Field Guide to African Mammals, par Jonathan Kingdon, First published by academic Press, 1997

ANNEXES

ANNEXE I. LE GUIDE D'ENTRETIENS

MODULE I : RECONNAISSANCE DU MILIEU

1.1. VILLAGE

- 1.1.1. Nom du groupement
- 1.1.2. Nom du village
- 1.1.3. Période d'implantation dans le complexe
- 1.1.4. Origine ou provenance
- 1.1.5. Démographie : H = F = Enf =.
- 1.1.6. Population potentielle :
- 1.1.7. Population permanente :
- 1.1.8. Nombre de chasseurs :
- 1.1.9. Nombre de chasseurs légaux (ayant réellement les documents et port d'armes)

1.2. AUTORITES COUTUMIERS ET POLITICO ADMINISTRATIVES LOCALES

- 1.2.1. Noms des chefs de groupements
- 1.2.2. Noms des chefs de localités
- 1.2.3. Noms des Notables
- 1.2.4. Nom du Peuple habitant les villages

1.3. PRINCIPALES ACTIVITES DU VILLAGE (Classer au moins trois à quatre principales)

- 1.3.1. Agriculture
- 1.3.2. Pêche
- 1.3.3. Chasse
- 1.3.4. Elevage
- 1.3.5. Autres (à préciser)

MODULE II : FORETS ET TERROIRS DE CHASSE DU VILLAGE

- 2.1. Existence des problèmes fonciers
- 2.2. Connaissance par la population de l'utilité
- 2.3. APPARTENANCE DE LA FORET ET LE DROIT D'ACCES
 - 2.3.1. Foret clanique
 - 2.3.2. Foret du groupement
 - 2.3.3. Foret du village
 - 2.3.4. Foret familiale

2.4. DIFFERENTES APPELLATIONS DE LA FORET PAR RAPPORT A LEUR ETAT

- 2.4.1. Foret « Jachère »
- 2.4.2. Foret Secondaire
- 2.4.3. Foret Primaire
- 2.4.4. Foret Marécageuse

2.5. DIFFERENTES FORETS OU TERROIRS DE CHASSE DU VILLAGE

- 2.5.1. Existence des forêts sacrées et leur localisation
- 2.5.2. Existence ou non des conditions d'accès à la forêt
- 2.5.3. Conditions d'utilisation des forêts par les non originaires

2.5.4. Foret de chasse et leur localisation

MODULE III : ORGANISATION DE LA CHASSE

3.1. Existence des associations des chasseurs

3.2. ZONES DE CHASSE

3.2.1. Terroirs de chasse (questions collectives et individuelles)

3.2.2. Distance entre villages et les terroirs de chasse (à exprimer en nombre d'heures de marche et à exprimer ensuite en kilométrage)

3.2.3. Déclaration des lignes de chasse, des modes de chasse pratiqués, de nombre des pièges tendus et du gibier capturé en 2006 et 2007 (questions individuelles)

3.2.4. Existence des terroirs de chasses spécifiques contenant certaines espèces connues

3.3. ESPECES ANIMALES CHASSEES

3.3.1. Espèces plus abondantes (question collective)

3.3.2. Espèces plus capturées (question collective)

3.3.3. Existence des espèces sacrées et leur localisation

3.3.4. Mythes en cas de capture d'une bête sacrée

3.3.5. Connaissance sur l'existence des espèces prohibées (question collective dont réponse doit être accompagnée de la citation de quelques espèces protégées connues dans le milieu) ;

3.3.6. Difficultés éprouvées dans l'exercice de l'activité « chasse »

3.4. MODES DE CHASSE

3.4.1. Énumération de différentes techniques de chasse (question individuelle et collective)

3.4.2. Connaissance de quelques pratiques de chasse illicite connues dans le village

3.4.3. Existence de certaines pratiques mystérieuses dans le domaine de la chasse (question surtout individuelle mais aussi collective) ;

3.4.4. Existence des pénalités en cas de captures d'une bête protégée

3.4.5. Existence des détenteurs d'armes à feu de chasse (Nombre des personnes et à dresser une liste par village)

3.5. PERIODES DE CHASSE

3.5.1. Existence de connaissance sur la période de fermeture de la chasse (fourchette de temps) ;

3.5.2. Donner la période de pointe pour la chasse au courant de l'année.

3.6. CULTE ET MYTHES DE CHASSE

3.6.1. Existence des tabous claniques, familiaux ou autres (expliquer)

3.6.2. Existe-t-il un Dieu de chasse, un Dieu de la forêt ?

3.6.3. Existence des mythes avec les animaux

MODULE IV : FILIERE VIANDE DE BROUSSE ET SON UTILISATION PAR LA POPULATION

4.1. Différents modes de conservation de la viande du gibier après capture

4.2. Différentes sources de protéines pour la population (question énumérative et classement en ordre utile en se référant aux principales ressources connues : chasse, élevage, poissons)

4.3. DIVERSITE DES REPAS AU SEIN DES MENAGES

4.3.1. Nombre des repas consommés par jour

- 4.3.2. Nombre de repas de viande de brousse consommés dans la semaine
 4.3.3. Nombre de repas de viande issue d'élevage consommée dans la semaine
 4.3.4. Nombre d'autres repas consommés par semaine.

4.4. DESTINATION DE LA VIANDE DE GIBIER

- 4.4.1. Principaux débouchés (citation des noms de principaux débouchés tant locaux, méso que nationaux et internationaux, leurs distances)
 4.4.2. Fréquence des marchés et les principaux acteurs, leurs origines ethnies, leurs fréquences, leur provenance

4.4.3. UTILISATION DE LA VIANDE

- 4.4.3.1. Dégager les proportions entre la vente et la consommation de la viande (usage des noix de palme ou de cailloux à repartir par la population elle-même dans les focus- groups)
 4.4.3.2. Unité de vente pour la viande (en entier, en quartier, en moitié) ;
 4.4.3.3. Prix de vente par unité de viande et par débouché ;
 4.4.3.4. Existence des taxes à différents niveaux de débouchés

ANNEXE II. LISTE DES DETENTEURS D'ARMES DE CHASSE

01	BASANGA ROGER	BOYELA	LISOKO	FABRICATION LOCALE	OBSERVATIONS
02	PREFET BOMPILI	BOYELA	LISOKO	FABRICATION EUROPEENNE	VOIR INSTITUT
03	PREFET LOKULI	BOYELA	LISOKO	FABRICATION EUROPEENNE	VOIR CUM BARINGA
04	LINGAMBA LA	BOYELA	IYAMBO	FABRICATION EUROPEENNE	
05	LOSUMA ENJOKE	BOYELA	BONGILA	FABRICATION LOCALE	
06	LOKOLIA ESANDJA	BOYELA	NKONGA	FABRIC. LOCALE	
07	BANGULU	LOOMA	BOTOMBA	FABRICATION EUROPEENNE	
08	BOFASO PELE	LOOMA	BONGILA	FABRICATION EUROPEENNE	
09	LOSUMA	LOOMA	BONGILA	FABRICATION EUROPEENNE	
10	CHEF DE LOCALITE LOKULI	LOOMA	BONGILA	FABRICAT. LOCALE	
11	BOSONGA BAULU	LOOMA	BONGILA	FABRIC. LOCALE	
12	DEBA BOFOMA	LOOMA	BONGILA	FABRIC. LOCALE	
13	BOSONGU	LOOMA	WAMBA	FABRIC. LOCALE	
14	LOKULI	LOOMA	WAMBA	FABRIC. LOCALE	

	JEUNE				
15	LOKEA EKOTO	LOOMA	WAMBA	FABRIC. LOCALE	
16	IYAU IFONGE	LOOMA	BOKAU	FABRIC. LOCALE	
17	BALEKO NGUMWA	LOOMA	BOKAU	FABRIC. LOCALE	
18	MWANDA DIAKONO	LOOMA	BOKAU	FABRIC. LOCALE	
19	LOKULI	LOOMA	BOKAU	FABRIC. LOCALE	
20	ISUNGI MPUNGA	LOOMA	LOFUKO	FABRIC. LOCALE	
21	BOKELO JEAN	LOOMA	BOLIMA II	FABRIC. LOCALE	FABRICANT
22	BOYONGO DE PIARO	LOOMA	BOLIMA II	FABRIC. LOCALE	
23	NKOMBE JOSEPH	LOOMA	BOLIMA II	FABRIC. LOCALE	
24	MPUNGA IFONDOLA	LOOMA	BOLIMA II	FABRIC. LOCALE	
25	LOKILO ISEKISANG A	LOOMA	BOLIMA II	FABRIC. LOCALE	FABRICANT
26	LOKULI ISEKONTA MBA	LOOMA	BOLIMA II	FABRIC. LOCALE	
27	BOKILA NERY	LOOMA	BOLIMA II	FABRIC. LOCALE	
28	NSALA LOMPENG O	LOOMA	BOLIMA II	FABRIC. LOCALE	
29	BOMPOSO LIBEBA	LOOMA	BOLIMA II	FABRIC. LOCALE	
30	KEMBO LOFULONG O	LOOMA	BOLIMA III	REMINGTON	-
31	NOBRI	LOOMA	BOLIMA III	FABRIC. LOCALE	
32	CONSELLE R	LOOMA	BOLIMA III	FABRIC. LOCALE	
33	BOKAMBA KAMBA	LOOMA	BOLIMA I	FABRIC. LOCALE	BON ETAT
34	MAYELE	LOOMA	BOKOLI	FABRIC. LOCALE	BON ETAT

	PASTEUR		INDIGENE		
35	MOSUFRA	LOOMA	BOKOLI INDIGENE	FABRIC. LOCALE	BON ETAT
36	PATIT- FRERE A BOSCO NDELE	LOOMA	BOKOLI INDIGENE	FABRIC. LOCALE	BON ETAT
37	SAMMY ILOKU	LOOMA	BOKOLI INDIGENE	BAIKAL	BON ETAT
38	BELENGO IKWA	LOOMA	BOKOLI INDIGENE	BAIKAL	BON ETAT
39	LOFIMBYA JEAN LUKIN	LOOMA	BOKOLI INDIGENE	FABRIC. EUROPEENNE	BON ETAT
40	VISITEUR A BOMPOSO	LOOMA	BOKOLI INDIGENE	-	BON ETAT
41	DE BASE	LOOMA	EFONDE	FABRIC. LOCALE	BON ETAT
42	BOTUKU BONGOND A	LOOMA	LIFENGO	FABRIC. EUROPEENNE	BON ETAT
43	BAYOLO BOKOKA	LOOMA	LIFENGO	FABRIC. EUROPEENNE	
	LOKULI MBOLOKO	LOOMA	LIFENGO	FABRIC. EUROPEENNE	
45	LIKOLO LOFEMBE	LOOMA	LIFENGO	FABRIC. LOCALE	
46	LOFETE MAWA	LOOMA	LIFENGO	FABRIC. LOCALE	
47	LOKULI LOOLA	LOOMA	LIFENGO	FABRIC. LOCALE	
48	CHECKIN	LOOMA	LOFUKYA	FABRIC. LOCALE	
49	LOKULI CHARMA	LOOMA	LOFUKYA	FABRIC. LOCALE	
50	LOKULI ANDRE	LOOMA	LOFUKYA	FABRIC. LOCALE	
51	LOSUMA MOKITAR	LOOMA	LOFUKYA	FABRIC. LOCALE	
52	LOKULI BOMBEKA	LOOMA	LOFUKYA	FABRIC. LOCALE	
53	LITUMBA IS'EKAMPU NGA	LOOMA	LOFUKYA		

**ANNEXE III. LISTE DES LAUREATS AU TEST SUR L'ENQUETE SOCIO -
ECONOMIQUE SUR L'USAGE ET IMPORTANCE DE LA VIANDE DANS LE
CADRE DE LA CHASSE CONTROLEE A LOMAKO**

1. BELENGO - IFULU TIMOTHEE
2. BOFALA - BONGENYE
3. BOLUWA – ISEMANGA
4. BOMANA - LOLEKA
5. BOMANA - NKAETUMBE
6. BOMBAKA – BOMPENDJU (F)
7. BONGONDA - LOKONGA
8. BOSENGE - LOFAKA
9. BOTEKO - BOLOLA
10. BOTULI - MPETSI NEVILLE
11. BOYANGA - ILOMBE
12. DJAMBO – ITSEKUTSU
13. NGOMBE KENGETHE
14. MBULI BASEKE
15. BOMANA NKAETUMBE
16. LOKULI IYANAMBULA
17. LOKULI NKANYAMBO
18. DJAMBO ITSEKUTSU
19. NDEMBO MOMBEMBO(F)
20. LIKOFATA EUKA
21. KABAMBA WA LUBOYA
22. LOKULI LIKOMBO JOSE
23. LOKULI BOKELO
24. ILOKOI BOLINDA
25. LIKOLO BOUNGU
26. BOTULI MPETSI
27. LOFEMBE BOTELE
28. LOKULI LOKULI
29. LIKULU ELONDA
30. MBOYO BOMETE

17																		
18																		
19																		
20																		
21																		
22																		
23																		
24																		
25																		
26																		
27																		
28																		
29																		
30																		
31																		
32																		
33																		
34																		
35																		
36																		
37																		
38																		
39																		

Fait à _____ le, _____ / _____ / 200____
Collecteur : _____ Signature

ANNEXE V. ORGANISATION DES FOCUS GROUPS DES CHASSEURS

BOKOLI	LOMA	1	Boyongo Bomposo	M	Chef de localité
		2	Sofumbwa Eddy	M	Chasseur
		3	Bofenda Litutuma	M	Chasseur
		4	Lokuli Foefoe	M	Chasseur
		5	Boyongo Koko	M	Chasseur
		6	Remy Gilbert	M	Chasseur
		7	Pasteur Iyei	M	Chasseur
		8	Lokuli Bokotomba	M	Chasseur
		9	Moise Lofinda	M	Chasseur
		10	Iloku Nsongefeko	M	Autre
		11	Boale Nkoy	F	Autre
		12	Imongo Mado	F	Autre
		13	Efotsi Helene	F	Autre
		14	Ifoma Marie	F	Autre
BOLIMA I	LOMA	1	Mpunga Iyombe	M	Chef de localité
		2	Efiko Nkoy	M	Chasseur
		3	Lokuli Baina	M	Chasseur
		4	Nsumbe Bolenga	M	Chasseur
		5	Bofaso pompunga	M	Chasseur
		6	Lokuli nteba	M	Chasseur
		7	Membo Marcel	M	Chasseur
		8	Iyangjo Kakoko	M	Chasseur
		9	Balongo Djambo	M	Autre
		10	Baumba Djambo	M	Autre
		11	Baende Ntokolifi	M	Autre
		12	Lokuli Marie jeanne	F	Autre
		13	Mombela Bokolikoli	F	Autre
		14	Bofwa Lofinda	F	Autre
		15	Bosae Ntombo	F	Chef de localite
BOLIMA II	LOMA	1	Bomposo Libeba		Chasseur
		2	Lokilo Rocky		Chasseur
		3	Bokila Isek'Ilaga		Chasseur
		4	Nsala Iompeno		Chasseur
		5	Nkombe Joseph		Chasseur
		6	Bofola Albert		Autre
		7	Bomposo Jean		Autre
		8	Isungi Matthieu		Autre
		9	Lokuli Fadock		Autre
		10	Eolo Isekantombo		Autre
		11	Lokuli Madjaba		Autre
		12	Mboyo Bofaso		Autre
		13	Loyoko Ihonie		Autre

		14	Ikombe Marcelline		
		15	Bokakata Bolam		
BOLIMA ELONGO	LOMA	1	Djambo litumba	M	Chef de localite
		2	Lolingo Botukwa	M	Chasseur
		3	Lompuanga litumba	M	Chasseur
		4	Lofanga Litumba	M	Chasseur
		5	Lomboto Boloko	M	Chasseur
		6	Lokukli Fendja	M	Chasseur
		7	Botuli Isekaolaka	M	Chasseur
		8	Ekofo bonsono	M	Chasseur
		9	Botukwa Lolingo	M	Chasseur
		10	Lomambo Boluwa	M	Autre
		11	Lolingo Botuli	M	Chasseur
		12	Lokuli Bosaiko	M	Autre
		13	Boale Lomboo	F	Autre
		14	Bontamba marthe	F	Autre
		15	Baembo Monique	F	Autre
		16	Iloku Sika	F	Autre
LOFUKO	LOMA	1	Isungi Mpunga	M	Chef de groupement
		2	Losombe Isaka	M	
		3	Lokuli Enjoke	M	Chasseur
		4	Boofe Lokuli	M	Chasseur
		5	Bompona Esoza	M	Chasseur
		6	Ifaso Bombuli	M	Chasseur
		7	Lomboto Mpoodya	M	Chasseur
		8	Lokuli Clement	M	Chasseur
		9	Nsaku Longondo	M	Chasseur
		10	Likombo Tanty	M	Chasseur
		11	Lokuli Abango	M	Chasseur
		12	Isungi Bolandje	M	Autre
		13	Lokuli Etazine	F	Chasseur
		14	Lokuli Bomobo	F	Autre
		15	Bolumbu marie	F	Autre
		16	Yembo Ndjoku	F	Autre
BOKAU	LOMA	1	Ikombi Ketekete	M	Chef de localité
		2	Lokuli Operat	M	Chasseur
		3	Iyau ine	M	Chasseur
		4	Bongonda Kakoko	M	Chasseur
		5	Lokuli Nkaontele	M	Chasseur
		6	Bavon	M	Chasseur
		7	Lokuli Damien	M	Chasseur
		8	Likotsi Iyambe	M	Chasseur
		9	Iyambe nkaelumbu	M	Chasseur
		10	Likolo Nkaiwawa	M	Chasseur
		11	Lolombo Ebula	M	Autre

		12	Balinga Ilondo	F	Autre
		13	Botaka pascaline	F	Autre
		14	Likoko Botefedja	F	Autre
		15	Bokali Dorcas	F	Autre
WAMBA	LOMA	1	Ikoo Lilako	M	Chef de localité
		2	Bosongu Efambe I	M	Chasseur
		3	Bosongu Efambe II	M	Chasseur
		4	Eliya Lowelo	M	Chasseur
		5	Lokuli Bakuta	M	Chasseur
		6	Ndjoku Lokuli	M	Chasseur
		7	Itombo Bolafa	M	Chasseur
		8	Bompunga	M	Chasseur
		9	Losuma Basku	M	Chasseur
		10	Bokolokolo	M	Autre
		11	Bontee Marie	F	Autre
		12	Iyondjwa bamato	F	Autre
		13	Bokeso Marthe	F	Autre
		14	Bononga Eyenga	F	Autre
BONGILA	LOMA	1	Lokuli Bosonga	M	Chef de localite
		2	Losuma Botsa	M	Chasseur
		3	Bakimo Losuma	M	Chasseur
		4	Lokuli Elias	M	Chasseur
		5	Boyoo lokuli	M	Chasseur
		6	Ilole Bokungu	M	Chasseur
		7	Bononga Bayolo	M	Chasseur
		8	Ilanga Botwa	M	Chasseur
		9	Bambkela Ntoko	M	Chasseur
		10	Bolondo Lokuli	M	Chasseur
		11	Losandja Bokakato	M	Autre
		12	Ifaso Lokilo	F	Autre
		13	Balumbwa Lokuli	F	Autre
		14	Loluwa Longi	F	Autre
		15	Oyaki	F	Autre
LINKAND A	LOMA	1	Bowako Isompate	M	Chef de localite
		2	Bonenge Nestor	M	Chasseur
		3	Lokilo Tsamara	M	Chasseur
		4	Lofumbwa Etombatik	M	Chasseur
		5	Esiya Etutu	M	Chasseur
		6	Ilanga Bafongo	M	Chasseur
		7	Elanga Limpotsi	M	Chasseur
		8	Bayela lilonga	M	Chasseur
		9	Bastsa Menga	M	Chasseur
		10	Lokilo Bofali	M	Chasseur
		11	Mboyoye Likilikinda	M	Chasseur

		12	Limpotsi Ikoka	M	Autre
		13	Numba	F	Autre
		14	Ifonge Marguerite	F	Autre
		15	Bokali Yakalizita	F	Autre
		16	Ikombe	F	Autre
BOTOMBA	LOMA	1	Bokoo Lokumo	M	Chef de localite
		2	Losuma Bayolo	M	Chasseur
		3	Bofaso Nkakoola	M	Chasseur
		4	Lokuli lonkoy	M	Chasseur
		5	Lokuli Lintombe	M	Chasseur
		6	Likofata Dona	M	Chasseur
		7	Mponya Indeko	M	Chasseur
		8	Lontombe Eleke	M	Chasseur
		9	Bayolo Imongo	M	Chasseur
		10	Bayolo Ekotomba	M	Chasseur
		11	Tofale Jacques	M	Autre
		12	Impondo helene	F	Autre
		13	Bofaso nkaetomba	F	Autre
		14	Befale lilendo	F	Autre
		15	Bosawa helene	F	Autre
NKONGA	BOYELA	1	Lokuli Ikassa	M	Chef de localite
		2	Bokili Leon	M	Chasseur
		3	Mboyo Lomboto	M	Chasseur
		4	Lofumbwa Nkasoso	M	Chasseur
		5	Bofenda Nkaiyambo	M	Chasseur
		6	Lokuli Bofofe	M	Chasseur
		7	Likombo Iveta	M	Chasseur
		8	Botoo Lokodja	M	Chasseur
		9	Djefeta Bafekya	M	Chasseur
		10	Lofala Bosefe	M	Chasseur
		11	Bofola Bofili	M	Chasseur
		12	Lokuli bosisa	F	Chasseur
		13	Bofola Ivette	F	Autre
		14	Efeu Nkuwo	F	Autre
		15	Ilanga Imposo	F	Autre
		16	Ndzao Ekongonoka	F	Autre
BONGILA	BOYELA	1	Botombo Etodja	M	Chef de localite
		2	Baende bausa	M	Chasseur
		3	Botuli isekilanga	M	Chasseur
		4	Bokessu lisayene	M	Chasseur
		5	Likolo Bofonge	M	Chasseur
		6	Lokuli bokoka	M	Chasseur
		7	Ilopmbé degaul	M	Chasseur
		8	Mboyo isengila	M	Chasseur
		9	Botuli Ebembe	M	Chasseur
		10	Boombi Loleko	M	Chasseur

		11	Mbeko Isembe	M	Chasseur
		12	Bokoko Isenge	M	Autre
		13	Boluwa Poso	F	Autre
		14	Ilanga Imposo	F	Autre
		15	Efeu nkuwo	F	Autre
		16	Eyenga Bamako	F	Autre
IYAMBO	BOYELA	1	Yane Bokenge	M	Chef de localite
		2	Ifaso Bombuli	M	Chasseur
		3	Ifaso Bomwandjala	M	Chasseur
		4	Lileko Botombolo	M	Chasseur
		5	Losesa Jacques I	M	Chasseur
		6	Losesa Jacques II	M	Chasseur
		7	Bokeli vera	M	Chasseur
		8	Ngomo Benkoko	M	Chasseur
		9	Boonga Isongu	M	Chasseur
		10	Ilole Bokungu	M	Chasseur
		11	Esenge Lofanga	M	Autre
		12	Botuli betofe	F	Autre
		13	Bokotsi moasi	F	Autre
		14	Boyela Helene	F	Autre
		15	Ikoo Lilako	F	Autre
LISOKO	BOYELA	1	Basanga lotutu	M	Chef de groupement
		2	Bokongo Isalokuli	M	Chef de localite
		3	Balongo Nkale	M	Chasseur
		4	Lokuli Bensange	M	Chasseur
		5	Likongo Bonsami	M	Chasseur
		6	Baende Isenga	M	Chasseur
		7	Efondo Lokela	M	Chasseur
		8	Eyombi Botai	M	Chasseur
		9	Bekoma Isilinga	M	Chasseur
		10	Ngomo Likofata	M	Chasseur
		11	Bangulu Bokolokoso	M	Chasseur
		12	Likombo Ilima	M	Chasseur
		13	Lofumbwa Bongenge	M	Chasseur
		14	Ikofo Anne	F	Autre
		15	Liyolo Bernine	F	Autre
		16	Efumo Anne Marie	F	Autre
		17	Bolumba Julienne	F	Autre
LINGUNDA	BOYELA	1	Lokuli Lilimbi	M	
		2	Lokuli Bafekya	M	
		3	Botanda Iseyende	M	
		4	Bofenda Nkanyama	M	
		5	Lompempe Bompete	M	
		6	Lokuli Iseifulu	M	

		7	Baende Ikolopmbe	M	
		8	Angbdetebi Andre	M	
		9	Dieu Merci	M	
		10	Bolumbu Botamba	M	
		11	Lokuli Afesele	M	
		12	Alain	M	
		13	Ifoto Marie Louise	F	
		14	Itona Marthe	F	
		15	Nombo Helene	F	
		16	Lompinga Bea	F	
NDJOLEK E	LOMA	1	Lokuli Isoke	M	Chef de localite
		2	Lingele bosombela	M	Chasseur
		3	Litumba Lik'oifunga	M	Chasseur
		4	Bofaso Moma moise	M	Chasseur
		5	Mboyoy Lokuli	M	Chasseur
		6	Ikwa Is'ilima	M	Chasseur
		7	Elelu Nkasamba	M	Chasseur
		8	Isoke Lokuli	M	Chasseur
		9	Botuli Epima	M	Chasseur
		10	Lokuli Isekansala	M	Chasseur
		11	Bola ngoy	M	Chasseur
		12	Bola Tokine	F	Autre
		13	Ntombo Lokuli	F	Autre
		14	Lisiku Lokuli	F	Autre
		15	Bolinda yek'else	F	Autre
LOFUKYA II	LOMA	1	Lokuli Isekolumba	M	Chef de localite
		2	Lokuli Remy	M	Chasseur
		3	Lokombo Ngoloma	M	Chasseur
		4	Bomposo Bouku	M	Chasseur
		5	Lokuli Ekoto Luc	M	Chasseur
		6	Bofaso Mbungu	M	Chasseur
		7	Ntela Mpongo	M	Chasseur
		8	Boyoi Isekanumba	M	Chasseur
		9	Bomana Nkaetumbe	M	Chasseur
		10	Bomana Ioleka	M	Chasseur
		11	Bokela Isekaasa	M	Chasseur
		12	Lokuli Tino	M	Autre
		13	Bafuimba Monique	F	Autre
		14	Eyenga Nkuma	F	Autre
		15	Itoko henriette	F	Autre
		16	Ilanga marie Catho	F	Autre
LOFUKYA I	LOMA	1	Longongo Ekota	M	Chef de localite
		2	Lokuli Jean Bapt.	M	Chasseur
		3	Bokonga Ioza	M	Chasseur
		4	Lofaka Jean	M	Chasseur
		5	Lokuli Ngomo	M	Chasseur

		6	Bosanga Lokuli	M	Chasseur
		7	Mboyo Erumbo	M	Chasseur
		8	Aamba Ingongo	M	Chasseur
		9	Bofala Lokuli	M	Chasseur
		10	Losuma Mokita	M	Chasseur
		11	Bokumbe Isoongali	M	Chasseur
		12	Longongo Jose	M	Chasseur
		13	Nonge lokumo.	F	Autre
		14	Iloku Marie Fifi	F	Autre
		15	Iyoko Jeudi	F	Autre
		16	Lokuli Nkenge	F	Autre
BOONIA	NSONGO	1	Ilanga Pascal	M	Chef de localite
		2	Efoso baende Adelar	M	Chasseur
		3	Lomboto Togo	M	Chasseur
		4	Boketsu ininga	M	Chasseur
		5	Ilanga Ekila	M	Chasseur
		6	Likoko Loleko	M	Chasseur
		7	Ntoy loleko	M	Chasseur
		8	Bofala Saisy	M	Chasseur
		9	Efula Sikita	M	Chasseur
		10	Ifukya ilauta	M	Chasseur
		11	Bolumbu Ekila	M	Chasseur
		12	Lokuli Boketsu	M	Autre
		13	Boyoo Tantine	F	Autre
		14	Bosongo Yekaokom	F	Autre
		15	Iyeko Bosonga	F	Autre
		16	Iwewe marcelline	F	Autre
LIFENGO II	LOMA	1	Bofenda lokuli	M	Chef de localite
		2	Likolo Matthieu	M	Chasseur
		3	Lokilo Wagon	M	Chasseur
		4	Loota Ilangachogo	M	Chasseur
		5	Likolo Isekoma	M	Chasseur
		6	Lomboto Elombe	M	Chasseur
		7	Likotsi Orack	M	Chasseur
		8	Bongonda Bokasi	M	Chasseur
		9	Ilanga yenga	M	Chasseur
		10	Lokuli Mboloko	M	Chasseur
		11	Ikwa Lofaka	M	Chasseur
		12	Bakambo Thyrene	M	Chasseur
		13	Bekombe Lokuli Ignac	M	Autre
		14	Bolengu Litutuma	F	Autre
		15	Boluka Violette	F	Autre
		16	Balimba marie helene	F	Autre
LIFENGO I	LOMA	1	Lokuli Bokoli	M	Chef de localite
		2	Lisuku Kakoko	M	Chasseur

		3	Bomposo lokuli	M	Chasseur
		4	Balengo Ilanga	M	Chasseur
		5	Likotsi Riva	M	Chasseur
		6	Bofili Boele	M	Chasseur
		7	Lokuli Ekoto Simon	M	Chasseur
		8	Bolengo isaikale	M	Chasseur
		9	Ikonga Pierre	M	Chasseur
		10	Lokuli kasanda	M	Chasseur
		11	Lompuanga medos	M	Chasseur
		12	Bononga lofoso	M	Autre
		13	Lokuli Nkamona	F	Autre
		14	Ilanga lokuli Boma	F	Autre
		15	Bolumbu Abeti	F	Autre
		16	Lisako Therese	F	Autre